

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITÉS DE SÉLECTION
EN ÉQUIPE DE FRANCE EN
2021**

CYCLISME

VTT - XCO





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde, d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif concerné et après consultation du Directeur du service médical et du Manager de la filière.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Équipe de France. L'objectif prioritaire de l'Équipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Les remplaçants peuvent être désignés titulaires à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire, d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipes de France ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération..

5 - Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétitions pour raisons médicales, un certificat de contre-indication médicale doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

6 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

7 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	STAGE MONTAGNE OLYMPIQUE MAURIENNE	04/01/2021	09/01/2021	6	FRANCE
2	STAGE FONCIER ROUTE VTT CHALEUR THUIR	01/02/2021	12/02/2021	13	FRANCE
3	STAGE ESPOIRS JUNIORS VTT GARGAS	15/03/2021	19/03/2021	5	FRANCE
4	STAGE VTT CHALEUR OLYMPIQUE MONTPELLIER	22/03/2021	25/03/2021	4	FRANCE
5	STAGE COLLECTIF JUNIORS	11/04/2021	16/04/2021	6	FRANCE
6	COUPE DU MONDE 1 ALBSTADT	05/05/2021	09/05/2021	5	ALLEMAGNE
7	COUPE DU MONDE 2 NOVE MESTO	11/05/2021	16/05/2021	6	REP TCHEQUE
8	COUPE DU MONDE 3 LEONGANG	10/06/2021	13/06/2021	4	AUTRICHE
9	STAGE HYPOXIE JEUNES PREMANON	Juin	Juin	9	FRANCE
10	JUNIORS SERIES GRANICHEN	18/06/2021	20/06/2021	3	SUISSE
11	COUPE DU MONDE 4 LES GETS	01/07/2021	04/07/2021	4	FRANCE
12	CHAMPIONNAT D'EUROPE VTT XCO	11/08/2021	15/08/2021	6	NOVI SAD (Serbie)
13	CHAMPIONNATS DU MONDE VTT XCO VAL DI SOLE	23/08/2021	29/08/2021	7	ITALIE
14	STAGE FORMATION GENERATION JUNIORS 2022 BESANCON	25/10/2021	28/10/2021	4	FRANCE
15	DEPLACEMENT COURSE UCI ESPOIRS	?	?	4	Europe



MODALITES DE SELECTION EN ÉQUIPE DE FRANCE

Stages

Stage montagne Élites Espoirs

BESSANS – 04 au 9 janvier 2021

➔ **Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Pour les espoirs sont sélectionnables les athlètes 3^{ème} et 4^{ème} année ayant été sélectionnés au championnat d'Europe et du monde 2020.

Sont sélectionnés les sportifs des groupes élargis TOKYO 2020 et PARIS 2024.

Stage foncier ROUTE VTT groupe olympique

THUIR – 01/02 au 12/02

➔ **Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportifs du groupe élargi TOKYO 2020+.1

Sont sélectionnés les athlètes disposant du plus fort potentiel de médaille olympique aux JO 2021.

Stage technique VTT Espoirs Juniors

Gargas, du 15 au 19 mars 2021

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs des groupes élargis TOKYO 2020 et PARIS 2024 ainsi que les juniors ayant participé aux championnats du monde et d'Europe 2020.

Sont sélectionnés les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité

Stage VTT et acclimatation chaleur

Montpellier, du 22 au 25 mars

➔ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs du groupe élargi TOKYO 2020+.1

Sont sélectionnés les athlètes disposant du plus fort potentiel de médaille olympique aux JO 2021.

Stage de début de saison juniors

Guéret, du 11 au 16 avril

➔ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les sportifs juniors 2^{ème} année ayant participé aux championnats d'Europe et du monde juniors 2020.
- Les athlètes ayant terminé dans le top 8 des juniors séries de Banyoles et de Marseille.
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2020 et 2021.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage génération juniors 2022

BESANCON – 25 au 28 octobre 2021

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les cadets 1 et 2 ayant réalisé un podium lors des coupes de France VTT XCO 2021 et lors des championnats de France VTT XCO 2021.
- Les cadets 1 et 2 proposés par leur CTR et disposant d'un potentiel avéré de progression évalué lors des tests régionaux et/ou des manches de TRJV et TFJV.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes répondant aux critères ci-dessus

Compétitions

JUNIORS SERIES 1, 2, 3, 4, 5, 6

*Banyoles, Nalles, Haiming, Heubach, Jelenia
Gora, Nove Mesto*

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 10 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en Coupe de France ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression observé dans le cadre du plan national d'évaluation.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fgc.fr) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les sportifs ayant le plus de points UCI.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France 2021

JUNIORS SERIES 8 et 9

Granichen, La Thuile

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 10 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 7 premières manches de Juniors Series

- Les sportifs ayant réalisé un podium en CDF 2021
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fcc.fr) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➔ **Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

- Sont sélectionnés les sportifs retenus pour le championnat du monde VTT XC 2020 et les sportifs candidats à une participation en Juniors Series et ayant un projet d'activité internationale.
- Les meilleurs J1 à ce stade de la saison.
- Les sportifs ayant le plus de points UCI.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France.

JUNIORS SERIES 10

Bâle

➔ **Critères de sélectionnabilité des sportifs :**

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 9 premières manches de Juniors Series
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fcc.fr) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➔ **Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :**

- Sont sélectionnés les sportifs ayant un projet d'activité internationale.
- Les meilleurs J1 à ce stade de la saison.
- Les sportifs ayant le plus de points UCI.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France et au championnat de France 2021.

COUPES DU MONDE ESPOIRS 2021

*Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Les Gets,
Lenzerheide, Snowshoe*

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 60 points UCI au ranking UCI actualisé et les sportives ne disposant pas de 20 points au ranking UCI actualisé
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.ffc.fr
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (relève) des sportifs de haut niveau
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2020
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2019
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2018
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (espoirs) des sportifs de haut niveau
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.

➤ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les espoirs 1 ayant plus de 20 points UCI par ordre du classement UCI
- Les espoirs 2 ayant plus de 30 points UCI par ordre du classement UCI
- Les espoirs 3 et 4 ayant plus de 40 points UCI par ordre du classement UCI
- Les résultats sur les coupes et championnats de France espoirs de l'année en cours ainsi que l'âge dans la catégorie

Dates d'annonces des sélections espoirs en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

COUPES DU MONDE ELITES 2021

*Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Les Gets,
Lenzerheide, Snowshoe*

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs et sportives ne disposant pas de 60 points au ranking UCI actualisé (au moment de la candidature)
- Les sportifs ayant 40 points au ranking UCI actualisé (au moment de la candidature)
- Les athlètes ayant été sélectionnés en équipe de France espoirs 3 et 4
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.ffc.fr

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Le nombre de points UCI au moment de la candidature
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.

Dates d'annonces des sélections élites en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

Championnats d'Europe XCO

Du 11 au 15 août à Novi Sad (Serbie)

➔ Relais par Équipe

Seront sélectionnés, les coureurs des courses individuelles ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➔ Élites Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Les athlètes sélectionnées pour les JO 2021.
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières d'une des 4 premières manches de la coupe du monde 2021 (Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Les Gets)
- Être dans les 15 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2021.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➔ Élites Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Les athlètes sélectionnés pour les JO 2021.
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers d'une des 3 premières manches de la coupe du monde 2021 (Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Les Gets)
- Être dans les 15 premiers du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2021.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois dans les 8 premières pour une espoir 3 et 4^{ème} année ou dans les 12 premières pour une espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de : Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque), Leogang (Autriche) et Les Gets.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2021.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➔ Espoirs Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois dans les 8 premiers pour un espoir 3 et 4^{ème} année ou dans les 12 premiers pour un espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de : Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque), Leogang (Autriche) et Les Gets.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2021.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➔ Juniors Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premières des championnats du monde ou d'Europe 2020.
- Avoir terminé une fois dans les 5 premières de la manche de juniors séries d'Ussel ou dans les 8 premières d'une des manches de juniors séries de Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 10 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2020 et du début de la saison 2021.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des championnats de France 2021.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

➤ Juniors Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premiers des championnats du monde ou d'Europe 2020.
- Avoir terminé une fois dans les 5 premiers de la manche de juniors séries d'Ussel ou dans les 8 premiers d'une des manches de juniors séries de Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seuls les athlètes disposant de 10 points au ranking UCI juniors, ceux qui appartiennent aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2020 et du début de la saison 2021.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des championnats de France 2021.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France de Levens.

Championnats du Monde XCO

Du 25 au 29 août 2021

VAL DI SOLE - ITALIE

➔ Relais par Équipe

Seront sélectionnés, les coureurs des courses individuelles ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif fédéral de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

La sélection des sportifs sera annoncée :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

➔ Élites Femmes

Quota maximal UCI : 7 + Pauline FERRAND-PREVOT

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Les athlètes sélectionnées pour les JO 2021
- Avoir terminé dans les 15 premières des championnats d'Europe Elite 2021.
- Avoir terminé dans les 20 premières des manches de coupe du monde de : Albstadt, Nove Mesto, Leogang et Les Gets.
- Être dans les 3 premières françaises du classement UCI le mardi 13 juillet 2021.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

➔ Elites Hommes

Quota maximal UCI : 7 + Jordan SARROU

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Les athlètes sélectionnés pour les JO 2021
- Avoir terminé dans les 15 premiers des championnats d'Europe Elite 2021.
- Avoir terminé dans les 20 premiers des manches de coupe du monde de : Albstadt, Nove Mesto, Leogang et Les Gets.
- Être dans les 3 premiers français du classement UCI le mardi 13 juillet 2021.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal UCI : 7 + Loana LECOMTE

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé sur le podium des championnats du monde 2020.
- Avoir terminé au moins une fois dans les 8 premières pour une espoir 3 et 4^{ème} année ou dans les 12 premières pour une espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de : Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque), Leogang (Autriche) ou Les Gets en France.
- Avoir remporté le championnat de France 2021 à Levens.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2021.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

↳ Espoirs Hommes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé sur le podium des championnats du monde 2020.
- Avoir terminé une fois dans les 8 premiers pour un espoir 3 et 4^{ème} année ou au moins une fois dans les 12 premiers pour un espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de Albstadt (Allemagne) ou Nove Mesto (République Tchèque) ou Léogang (Autriche) ou de la manche des Gets en France.
- Avoir remporté le championnat de France 2021 à Levens.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2021.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

↳ Juniors Femmes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premières des championnats du monde ou d'Europe 2020.
- Avoir terminé une fois dans les 5 premières de la manche de juniors séries d'Ussel ou dans les 8 premières d'une des manches de juniors séries de Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.
- Avoir remporté le championnat de France 2021 à Levens.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 10 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2020 et du début de la saison 2021.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s’inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d’annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens

➤ Juniors Hommes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l’un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premiers des championnats du monde ou d’Europe 2020.
- Avoir terminé une fois dans les 5 premiers de la manche de juniors séries d’Ussel ou dans les 8 premiers d’une des manches de juniors séries de Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.
- Avoir remporté le championnat de France 2021 à Levens.

La participation aux épreuves de Juniors Series n’est pas libre : seuls les athlètes disposant de 10 points au ranking UCI juniors, ceux qui appartiennent aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l’équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l’évaluation des résultats de la saison 2020 et du début de la saison 2021.

Le sélectionneur se réserve le droit d’ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s’inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d’annonce de la sélection :

Le mardi 13 juillet suite aux championnats de France de Levens



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE

E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 52

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Yvan CLOLUS – Manager et Entraîneur National Élites/Olympiques
- Matthieu NADAL – Entraîneur National Juniors/Espoirs
- Philippe CHANTEAU – Conseiller Technique National Pôle France Jeunes Besançon

Diffusion des Sélections en Équipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr. A red callout box points to the URL in the browser's address bar. Another red callout box points to the 'HAUT NIVEAU' link in the top navigation menu. A third red callout box points to the 'Equipe de France' section on the main page, which includes a sub-section for 'Cyclistes de haut niveau' and 'Les Pôles'. A fourth red callout box points to the 'Equipe de France / Modalités et sélections' section at the bottom of the page.

www.ffc.fr

HAUT NIVEAU

Equipe de France / Modalités et sélections